



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE VIRTUELLE
DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA 2020-2021
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS
TENUE LE 14 SEPTEMBRE 2020 À 19H15
SUR LA PLATEFORME ZOOM**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Mme Nathalie Vassilaros, présidente du CCSÉHDAA 2019-2020, procède à l'ouverture de la rencontre à 19h25.

Mme Vassilaros présente Mme Anne-Lyse Levert, directrice adjointe du Service des ressources éducatives (SRÉ) et Me Marie-France Dion, secrétaire générale adjointe.

Mme Vassilaros souhaite la bienvenue et remercie les parents présents pour cette assemblée générale virtuelle. Elle présente le déroulement de la soirée et explique la façon d'intervenir sur la plateforme Zoom afin d'assurer l'harmonie des échanges.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 octobre 2019
4. Présentation du rôle et des fonctions du Comité consultatif des services aux ÉHDAA
5. Présentation du Bilan des activités de l'année scolaire 2019-2020
 - a) Rapport annuel 2019-2020 du CCSÉHDAA
 - b) Service des ressources éducatives (SRÉ): Bilan 2019-2020 et projection 2020-2021
6. Présentation sur les comités de parents, le CCSÉHDAA et la Fédération des Comités de Parents du Québec
7. Nomination d'un président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
8. Présentation de la procédure d'élection des membres du CCSÉHDAA
9. Élections des membres recommandés pour siéger au Comité consultatif des services aux ÉHDAA 2020-2021 ainsi que des délégués et substituts au Comité de parents
10. Période de questions
11. Mention des dates de la première réunion du CCSÉHDAA et du Comité de parents (CP)
12. Levée de l'assemblée

(CCSÉHDAA/AGA2020/01)

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Harvey et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

(Proposé par madame Stéphanie Harvey - Proposition adoptée à l'unanimité)

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 2 OCTOBRE 2019

(CCSÉHDAA/AGA2020/02)

IL EST PROPOSÉ par madame **Nathalie Picard** et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du CCSÉHDAA du 2 octobre 2019 tel que présenté.

(Proposé par madame Nathalie Picard - Proposition adoptée à l'unanimité)

4. PRÉSENTATION DU RÔLE ET DES FONCTIONS DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA

Mme Vassilaros présente la composition du CCSÉHDAA. Elle annonce que la pandémie liée au coronavirus fera en sorte que les séances du CCSÉHDAA seront présentées virtuellement sur la plateforme Zoom en 2020-2021.

Mme Vassilaros définit les élèves considérés HDAA. Elle énonce les fonctions du CCSÉHDAA qui sont notamment de donner son avis à la CS sur:

- La politique d'organisation des services éducatifs aux ÉHDAA;
- L'affectation des ressources financières pour les services aux ÉHDAA;
- D'autres sujets (critères d'inscription, OPC, transport...).

Mme Vassilaros mentionne que le CCSÉHDAA est un comité consultatif non décisionnel donnant son avis au centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux ÉHDAA, sur l'affectation des ressources financières pour les services ÉHDAA et sur d'autres sujets (critères d'inscription, Objectifs Principes et critères de répartition et de destination des immeubles (PTRDI), transport, bassins d'alimentation des écoles, etc.).

5. PRÉSENTATION DU BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

a) RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DU CCSÉHDAA

Mme Vassilaros présente le rapport annuel 2019-2020 du CCSÉHDAA dont voici les grandes lignes:

Le CCSÉHDAA s'est rencontré 7 fois, incluant l'AGA 2019-2020. Parmi les dossiers discutés et les réalisations accomplies notons :

- Douance;
- Plan d'intervention;
- Modifications à la gouvernance scolaire (Projet de loi 40);
- Représentation de parents d'élèves HDAA sur le Conseil d'administration du CSSMB;
- Classement et adaptation scolaire;
- Programme MEED.

Mme Vassilaros évoque les consultations ayant été soumises aux membres du CCSÉHDAA en 2019-2020. Elle ajoute que les membres du CCSÉHDAA participent à différents colloques et congrès qui procurent d'intéressantes ressources aux parents. Elle mentionne le concours EHDAA qui en est à sa sixième édition cette année. Des projets d'intégration d'élèves HDAA sont présentés. Il s'agit d'un concours très valorisant pour les élèves HDAA et pour les équipes écoles participantes.

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Vassilaros et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2019-2020 du CCSÉHDAA tel que présenté.

(Proposé par madame Nathalie Vassilaros - Proposition adoptée à l'unanimité)

b) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES (SRÉ) : BILAN 2019-2020 ET PROJECTION 2020-2020

Mme Levert salue l'assemblée et se présente. Elle souligne représenter la direction générale du CCSMB pour le CCSÉHDAA. Elle mentionne être responsable essentiellement de l'adaptation scolaire.

Mme la directrice adjointe souligne s'occuper, entre autres, de dossiers tels que la douance, la mesure 30810 et les plans d'intervention. Elle ajoute s'occuper également des classes points de service. Madame Levert s'occupe des classes spéciales mais aussi des élèves des classes régulières ayant un code de difficulté.

Mme Levert procède à la présentation de son bilan pour 2019-2020. En voici les grandes lignes:

Mme Levert évoque un grand chantier relatif au plan d'intervention. On a débuté, l'année dernière, une formation pour les écoles. Cela fait partie d'un objectif prioritaire inscrit dans le PEVR (Plan d'engagement vers la réussite) du CSSMB de former toutes les écoles. Une formation est donnée à toutes les écoles pour les soutenir dans l'élaboration des plans d'intervention. Des outils ont également été développés en parallèle pour aider les écoles à mieux préparer les plans d'intervention. Mme Levert évoque ensuite le déploiement du cadre en orthopédagogie. L'année dernière, on a commencé à soutenir les écoles dans l'organisation de leurs services.

L'année dernière un colloque douance a également été organisé. Il s'agissait du premier colloque douance au Québec. Elle indique que ce colloque sera présenté aux deux ans. Une soixantaine d'ateliers étaient présentés.

Mme la directrice adjointe poursuit la présentation des grandes lignes du bilan en mentionnant :

- Poursuite des communautés de développement pour les classes adaptées;
- Poursuite du soutien aux écoles pour l'intégration des élèves HDAA : différenciation pédagogique, protocole d'intégration;
- Mesure 30810 pour les outils d'aide technologique. Plus de 340 ordinateurs ont été remis l'année dernière;
- Ouverture de points de services et de classes ÉHDAA. Il y a eu des ajouts de classes aussi. Trois nouvelles écoles ont accueilli des classes ÉHDAA;
- Grand chantier du continuum de service TSA et préparation au déploiement de service pour 2020-2021;
- Etc.

Mme Levert évoque l'expertise du SRÉ, à savoir :

- Former, accompagner et soutenir le personnel des établissements (au primaire, au secondaire et à la formation générale des adultes) dans la mise en œuvre du Programme

de formation de l'école québécoise (PFEQ) et du programme de Compétences axées sur la participation sociale (CAPS);

- S'assurer du respect des encadrements légaux (Loi sur l'instruction publique (L.I.P), Régime pédagogique, politiques ministérielles, etc.);
- Soutenir les établissements en ce qui concerne les besoins des élèves HDAA;
- Veiller à mettre en œuvre les quatre programmes des services complémentaires (de soutien, d'aide à l'élève, de vie scolaire, de promotion-prévention).

Elle énumère ensuite les grandes priorités du SRÉ, à savoir :

- Développer une offre de formation en lien avec la démarche en quatre étapes : collecte de données, élaboration, mise en œuvre et évaluation des plans d'intervention;
- Développer une démarche d'organisation et de priorisation des services professionnels incluant le plan de travail des professionnels dans les établissements;
- Développer et améliorer un continuum de service pour les élèves TSA;
- Élaborer et déployer un protocole d'accueil pour faciliter l'intégration des élèves immigrants en classe d'accueil ou en classe ordinaire;
- Déployer le guide *Faciliter l'intégration socioprofessionnelle des enseignants formés à l'étranger* auprès des directions d'établissement;
- S'assurer que chaque établissement soit soutenu pour la réalisation de son plan d'accompagnement, incluant l'insertion professionnelle;
- Déployer le nouveau cadre de référence en orthopédagogie;
- Déployer, au Service des ressources éducatives, un plan d'action qui soutient les pratiques d'enseignement efficace;
- Élaborer et déployer un plan de communication pour le référentiel *Vivre ensemble en français* ainsi que ses déclinaisons;
- Accompagner les équipes-écoles dans l'utilisation des outils d'aide technologique;
- Soutenir les intervenants de l'école virtuelle ÉVA.

6. PRÉSENTATION SUR LES COMITÉS DE PARENTS, LE CCSÉHDAA ET LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC (M. Yan Ouellette)

M. Ouellette, délégué du CCSÉHDAA, en 2019-2020, au Comité central de parents (CP) et Commissaire représentant le comité de parents, présente différentes informations sur le CCSMB et les comités de parents :

- Composition du CCSÉHDAA :
 - 12 parents élus en AGA;
 - 1 représentant de la Direction Générale;
 - 1 représentant des directions d'école;
 - 3 représentants des enseignants nommés par leur syndicat;
 - 2 représentants des professionnels nommés par leur syndicat;
 - 1 membre du personnel non-enseignant nommé par son syndicat;
 - 2 représentants de la communauté.

- La CSMB compte 75 écoles primaires, 14 écoles secondaires et 3 écoles spécialisées. À cela s'ajoutent 6 centres de formation professionnelle et 4 centres d'éducation aux adultes.
- Des 12 membres parents, 4 sont élus en tant que délégués et 4 autres sont élus en tant que substituts pour représenter le CCSÉHDAA au Comité de parents du CSSMB.

Maître Marie-France Dion, secrétaire générale adjointe, ajoute que les 4 délégués élus pourront donner leur candidature pour devenir membre du Conseil d'administration du CCSMB. Ils pourront également voter pour les 5 parents qui siégeront sur le Conseil d'administration. Elle ajoute qu'il n'y a pas de poste exclusif, dans la loi 1, pour un parent d'élève HDAA sur le Conseil d'administration.

M. Ouellette poursuit sa présentation en mentionnant que :

- Le Comité de parents du CCSMB est composé de 96 personnes, soit un représentant par école ainsi que 4 délégués EHDAA. De ce comité, 12 membres vont former le Comité exécutif.
- Plusieurs autres postes seront élus au Comité de parents : deux coordonnateurs membres de l'exécutif, 4 conseillers également membres de l'exécutif, un délégué au Comité consultatif de transport, deux délégués (1 et 2) à la FCPQ.
- L'exécutif du Comité de parents compte également des sous-comités de consultation mandatés pour l'étude préliminaire des consultations soumises aux membres du Comité de parents.

M. Ouellette évoque la mission de la Fédération des Comités de parents du Québec (FCPQ, à savoir défendre et promouvoir les droits et les intérêts des parents des élèves des écoles publiques primaires et secondaires de façon à assurer la qualité de l'éducation offerte aux enfants. Il mentionne que plusieurs outils utiles aux parents sont disponibles sur le site web de la FCPQ (www.fcpq.qc.ca).

M. Ouellette présente le Guide à l'intention des parents d'ÉHDAA, révisé par le CCSÉHDAA en 2017. Il est disponible sur le site de la CSMB (www.csmb.qc.ca)

7. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Mme Vassilaros propose Maître Marie-France Dion comme présidente d'élection. Elle précise qu'il ne sera pas nécessaire d'élire un secrétaire d'élection étant donné que la séance se déroule de façon virtuelle

(CCSÉHDAA/AGA2020/04)

Maître **Marie-France Dion** est désignée présidente de scrutin.

(Proposé par monsieur Yan Ouellette – Proposition adoptée à l'unanimité)

Mme Vassilaros mentionne que l'engagement du membre du CCSÉHDAA est d'une année. Elle ajoute que le CCSÉHDAA se rencontre de huit à neuf fois annuellement. Mme Vassilaros précise que les 12 parents élus sont la voix des élèves HDAA au sein du CCSMB. Elle indique que les rencontres se dérouleront virtuellement en 2020-2021. Elle souligne que le CCSÉHDAA, tente, idéalement, d'être représenté par six parents du primaire et six parents du secondaire afin d'assurer une bonne représentativité. Elle ajoute qu'il serait bon, également, d'avoir plusieurs substituts afin de pouvoir remplacer des membres ne pouvant pas assister à certaines rencontres et ainsi atteindre le quorum requis pour la tenue de celles-ci.

8. PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION DES MEMBRES PARENTS DU CCSÉHDAA

Maître Dion explique la procédure d'élection. Elle mentionne qu'il est recommandé, si possible, que 6 parents viennent du primaire, 6 du secondaire. Elle ajoute que, depuis quelques mois, le CCSMB est composé de 5 districts scolaires : district sud-ouest, district nord-ouest, district sud-est, district est et district nord-est. Maître Dion indique qu'on tentera d'avoir un équilibre et une certaine représentativité.

9. ÉLECTIONS DES MEMBRES RECOMMANDÉS POUR SIÉGER AU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA 2020-2021 AINSI QUE DES DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS AU COMITÉ DE PARENTS

Treize parents présentent leur candidature et sont éligibles. Ils seront entérinés par le comité de parents.

Mme Nathalie Picard
Mme Katherie Rochette
M. Gnahoua Zoabli
Mme Caroline Déry
Mme Anne-Marie Bilodeau
Mme Nicole Kisisa
Mme Julie Smith
Mme Ariane Montpetit
Mme Nathalie Vassilaros

Mme Stéphanie Harvey
M. Yan Ouellette
Mme Katia Lechuan-Kifer
Mme Pascale Lidji (substitut)
Mme Yessica Nunez (substitut)
Mme Marcela Gheorghe (substitut)
Mme Renée Marcos (substitut)
Mme Andrée Brunet (substitut)

(CCSÉHDAA/AGA2020/05)

IL EST PROPOSÉ par madame **Nathalie Vassilaros** et **RÉSOLU** à l'unanimité, d'adopter mesdames **Caroline DÉRY, Anne-Marie BILODEAU, Julie SMITH, Nathalie VASSILAROS, Ariane MONTPETIT, Nicole KISISA, Katherie ROCHETTE, Stéphanie HARVEY, Nathalie PICARD, Katia LECHUAN-KIFER, Pascale LIDJI, Yessica NUNEZ, Marcela GHEORGHE, Renée MARCOS** et **Andrée BRUNET** ainsi que messieurs **Yan OUELLETTE** et **Gnahoua ZOABLI** en tant que membres parents du CCSÉHDAA 2020-2021.

(Proposé par madame Nathalie Vassilaros - Proposition adoptée à l'unanimité)

Les délégués au Comité de parents désignés sont les suivants :

Délégués	Substituts
Mme Katherie Rochette	Mme Nicole Kisisa
M. Gnahoua Zoabli	Mme Nathalie Picard
M. Yan Ouellette	Mme Julie Smith
Mme Nathalie Vassilaros	Mme Stéphanie Harvey

(CCSÉHDAA/AGA2020/06)

IL EST PROPOSÉ par monsieur **Yan Ouellette** et **RÉSOLU** à l'unanimité, d'adopter l'élection de mesdames **Katherie ROCHETTE** et **Nathalie VASSILAROS** ainsi que de messieurs **Yan OUELLETTE** et **Gnahoua ZOABLI** et d'adopter l'élection de mesdames **Nicole KISISA, Nathalie PICARD, Julie SMITH** et **Stéphanie HARVEY** en tant que délégués et substituts du CCSÉHDAA au Comité de parents 2019-2020.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est mentionné que les grands-parents d'enfants HDAA ne peuvent pas être membres du CCSÉHDAA mais peuvent assister aux séances en tant que membre du public. Mme Levert mentionne qu'il est également possible d'assister aux formations et aux présentations en tant que membre du public.

Mme Vassilaros explique le quorum aux séances du CCSÉHDAA. Elle mentionne qu'il faut avoir la majorité des membres pour avoir le quorum. Elle ajoute qu'il faut également avoir une majorité de parents par rapport aux autres intervenants.

Mme Vassilaros indique les dates des séances 2020-2021 seront déterminées par les membres du CCSÉHDAA lors de la séance du 4 novembre prochain.

Mme Vassilaros informe les parents qu'ils sont bienvenus comme public aux rencontres du comité et qu'une période de questions du public y est proposée. Mme Levert informe également les parents qu'ils peuvent la contacter en cas de question pour leurs enfants. Mme Levert remercie Mme Vassilaros pour son travail comme Présidente du CCSÉHDAA lors de la dernière année.

11. MENTION DES DATES DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CCSÉHDAA ET DU COMITÉ DE PARENTS (CP)

CCSÉHDAA : Mercredi 4 novembre 2020 à 19h sur la plateforme Zoom.

Comité de parents : Jeudi 15 octobre 2020 à 19h15 sur la plateforme Zoom.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale est levée à 20 heures 45.

Mme Nathalie Vassilaros
Présidente

Rudi Maghuin
Secrétaire aux minutes